



DOSSIER DU VACANCIER

A retourner à : Association Chouet' Vacances, Mme Orlandini Christine
322 montée du Lauze, 30340 Salindres
Tel : 06.84.17.65.55

LE PARTICIPANT

Nom : Prénom :
Né(e) le : à :
Adresse :
.....
.....
Code postal : Ville :
Tel fixe :
Tel Portable :
N° de Sécurité sociale : Nom de l'assuré :
Mail :

LE REPRÉSENTANT LÉGAL ou L'ÉTABLISSEMENT (Coordonnées de la personne à joindre en cas d'urgence)

Mère Père Établissement Tuteur

Établissement :
Nom : Prénom :
Adresse :
.....
.....
Code postal : Ville :
Tel fixe :
Tel Portable :
Mail :

Paraphe :

VIE QUOTIDIENNE, HYGIÈNE

	avec	animateur	sans animateur
Sort en petit groupe			
S'adapte à un nouvel environnement	oui	non	
S'y repère	oui	non	
Sait demander son chemin	oui	non	
A tendance à fuguer	oui	non	
Peut s'asseoir seul	oui	non	
Monte un escalier seul	oui	non	
Marche seul	oui	non	
Si oui, combien de temps		
Se couche tôt	oui	non	
A un rituel d'endormissement	oui	non	
Si oui, préciser		
A peur de l'obscurité	oui	non	
Se lève la nuit	oui	non	
A des angoisses nocturnes	oui	non	
A un lever difficile	oui	non	
Se lève tôt (avant 7 heures)	oui	non	
Fait la sieste	oui	non	
Fait sa toilette seul	oui	non	
Se rase seul	oui	non	
Reconnait ses vêtements	oui	non	
S'habille seul	oui	non	
Change ses sous-vêtements seul	oui	non	

Paraphe :

DIVERS

Gère seul son argent	oui	non
Connait la valeur de l'argent	oui	non
Sait faire un achat simple	oui	non

Autres informations qui pourraient nous être utiles pour mieux accueillir le participant (rituels, comportement...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné (e) déclare avoir rempli le dossier en toute sincérité et avoir inscrit toutes les informations nécessaires sur le vacancier pour le bon déroulement du séjour

Date :

Signature :

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

- Photo d'identité à coller sur le dossier
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie de la carte de sécurité sociale
- Photo copie de la carte de mutuelle
- Certificat médical (apte à participer aux activités) et **protocole**
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Paraphe :



AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Je soussigné (e),

Nom.....Prénom.....

Adresse.....
.....
.....

Ou agissant en qualité de tuteur légal ou curateur légal

J'autorise l'équipe d'encadrement et d'organisateur du séjour du
.....

- à me photographier et me filmer

- ou à photographier M., Mme ou Melle
.....

J'autorise l'association Chouet'Vacances à publier les photos du séjour :

Ⓞ Sur son site internet et sur la plaquette de présentation des séjours à venir

Ⓞ Pour réaliser les albums photos après chaque séjour.

Fait à

Le.....

Signature du participant et/ou du responsable légal

Paraphe :



Code de bonne conduite

Pour passer de Chouet'Vacances !

Les vacances sont du plaisir, de la convivialité, du repos, des découvertes et des échanges aussi pour qu'elles soient réussies un comportement respectueux est demandé à chacun.

- 👤 Respecter les règles de sécurité annoncées par chaque encadrant
- 👤 Régimes alimentaires : tout régime alimentaire prescrit par un médecin ordonnance jointe sera respecté.
- 👤 Téléphone : Le portable doit être éteint à partir de 22h00 pour respecter le sommeil de chacun. Il sera mis sur vibreur ou éteint si cela est recommandé lors de chaque visite. Si ces règles ne sont pas appliquées, après un avertissement, le portable peut être géré par l'encadrant.
- 👤 Tabac : la loi interdit de fumer dans les lieux publics et collectifs. Pour les personnes désirant fumer le lieu extérieur désigné à cet effet lui sera indiqué en début de séjour.
- 👤 Alcool : Chouet'Vacances a pris la décision de ne pas autoriser l'alcool sur ses séjours de vacances.
- 👤 Atteintes à l'intégrité physique et psychique de la personne : Cela peut être entre des vacanciers ou entre vacanciers et salariés.
Il peut y avoir plusieurs formes d'atteintes, cela peut être :
 - des violences physiques (séviesses corporels)
 - des violences sexuelles (agression verbales, comportement suggestifs, non-respect de l'intimité, attouchement, viol)
 - des violences psychologiques (causer du tort, de la douleur ou de la détresse par des paroles, des attitudes ou des gestes)Tout manquement à l'intégrité des personnes quel qu'elle soit entraîne une exclusion immédiate du séjour. Les sanctions édictées par la loi seront appliquées.
- 👤 Le repos et le sommeil : Chouet'Vacances ayant fait le choix des hébergements collectifs la plupart de ces établissements, les chambres sont collectives avec lit individuel et non mixte. De ce fait, la chambre reste un lieu de repos et de sommeil. La tranquillité de ce lieu doit être respectée.
- 👤 Toutes demandes particulières par rapport au fonctionnement de nos séjours doivent être faites par écrit et adressées à l'association.

Chouet'Vacances vous souhaite de bonnes et Chouet Vacances !

Paraphe :